

chrétiens. A plus forte raison devons-nous dire que le sang du prêtre est une semence de prêtres. Si Dieu récompense ceux qui le servent ainsi jusqu'à donner goutte à goutte leur sang pour lui, il saura bien, par la vertu de ce sang si noblement dépensé, faire germer de nouvelles vocations, de nouveaux prêtres auxquels on ne pourra que souhaiter de marcher dans la voie de leurs aînés.

Les arguments que l'on apporte ont ce cachet spécial d'être purement humains, alors que le prêtre est un être éminemment surnaturel qui doit vivre et mourir pour son Dieu. Par conséquent, il n'y a pas à nous inquiéter de la question posée sous un seul point de vue ; il nous faut la prendre dans son ensemble, et alors la question du jeûne eucharistique n'est plus qu'un incident dans la vie du prêtre. L'Eglise a voulu qu'il en fut ainsi et il s'y soumet joyeusement.

Mais changera-t-on pour les raisons humaines que j'ai exposées ?

posées ? Je ne le crois pas. Certes loin de moi la pensée de préjuger les décisions de l'Eglise ; mais il est un fait certain, c'est que si on s'en occupe autour de Rome, il n'y a eu encore jusqu'à aujourd'hui aucune demande portée directement au Souverain-Pontife et par lui à la Congrégation du Saint-Office. Par conséquent la question n'est point posée. Si elle était posée, ma conviction est qu'il n'y aurait pas lieu de changer une discipline qui dure au moins depuis un millier d'années et qui a résisté à des périodes bien plus difficiles que celles que nous traversons. Si une situation est digne d'intérêt, c'est celle des missionnaires qui vont en pays lointains pour faire luire à ces peuples la lumière de l'évangile. Les chrétiens sont dispersés, les prêtres peu nombreux, et on comprend qu'il y a intérêt pour le missionnaire à pouvoir célébrer plusieurs fois le dimanche dans des conditions où cette célébration ne sera pas une fatigue au-dessus de ses forces. Or jamais la Propagande n'a agité et